



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suppression de lignes de TER à grande vitesse (GV)

Question écrite n° 22177

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la suppression de TER grande vitesse (GV) directs entre les gares de Rang-du Fliers et Lille-Europe. Selon le document « service annuel 2020 » provenant de la SNCF, ces allers-retours au nombre de trois par jour seraient réduits à seulement un aller-retour quotidien. Ces TER GV sont d'une importance capitale au niveau local permettant de relier toute la côte d'opale à la métropole lilloise ce qui est vital pour nombre d'étudiants et de professionnels. Ce train a également un rôle écologique puisqu'il permet à beaucoup d'habitants de privilégier le train à la voiture pour leurs déplacements. Il souhaite savoir comment son ministère entend permettre de maintenir des passages du TER GV ou, à défaut, proposer de nouvelles alternatives.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fasquelle](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22177

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 octobre 2019

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7081

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)